

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION d'EAU POTABLE
DE PRÉNOUVELLON - MEMBROLLES - TRIPLEVILLE - VERDES - CHARSONVILLE-
OUZOUER LE MARCHÉ**

Département de Loir-et-Cher
Arrondissement de BLOIS
Siège : Mairie déléguée de PRÉNOUVELLON – 41240 BEAUCE LA ROMAINE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

=====

Séance du 1^{er} juillet 2022

L'an deux mil vingt deux et le 1^{er} juillet à dix sept heures trente minutes, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de PRÉNOUVELLON, sous la présidence de Monsieur Bernard ESPUGNA, Président du Syndicat.

Date de convocation : 24 juin 2022
Nombre de membres en exercice : 9

Président de séance : Bernard ESPUGNA

Présents : Bernard ESPUGNA, Philippe POITOU, Jean-Charles GAUCHERON, Bruno VIVIER, Jean-Paul BEDIU, Gérard GOUDEAU

Absent excusé Christian ROUBALAY ayant donné pouvoir à Philippe POITOU

Absents excusés : Franck POINTEAU, Christine VEUILLE

Délibération 2

OBJET : Délibération modificative BP 2022

Monsieur le Président informe le conseil qu'il convient de prendre une délibération modificative à la suite d'une erreur dans le budget primitif 2022 puisque utilisation d'une ligne au 1068 non nécessaire.

La délibération modificative doit donc s'établir comme suit :

R 1068 : - 99.986,69 euros
D 2313 : - 99.986,69 euros

Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

13 JUIL. 2022

Le conseil syndical adopte cette modification du budget primitif 2022.

Pour extrait conforme au registre
Acte rendu exécutoire après publication
Et dépôt en préfecture le 6 juillet 2022

Délibéré, les jour, mois et an ci-dessus
Le Président,
Bernard ESPUGNA

